

DELIBERATION

53 (7.2)

Le 16 juillet 2020, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Andrézieux-Bouthéon, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle Andrena à Andrézieux-Bouthéon, sous la présidence de Monsieur François DRIOL, Maire

Nombre de membres en exercice : 29

Date de convocation du Conseil Municipal : le 10 juillet 2020

Présents : Mesdames et Messieurs DRIOL, MONTEUX, BRUEL, VOCANSON, FABRE, MONTAGNON, DUCREUX, SPADA, BAYET, INCORVAIA, GALONNET, FAVEYRIAL, ROBERT, MAGALHAES, KHEBRARA, FRANC, KARA, MARRET, PANGAUD, MOINE, JACOB, SORGI.

Procurations : Monsieur CHAPOT à Madame FABRE, Madame SEGUIN à Madame BRUEL, Madame GRANGE à Monsieur VOCANSON, Madame DUMAZET à Monsieur BAYET, Madame BOIS-CARTAL à Madame FRANC, Madame CHAVANCE à Monsieur JACOB, Monsieur CEYTE à Madame MOINE.

Secrétaire : Monsieur MONTEUX

Objet : Tarifs du Théâtre du Parc

I - Saison culturelle

BILLETTERIE	LA PLACE
Plein tarif	19,00 €
Tarif réduit (avec justificatif pour groupes de + de 10 personnes, comités d'entreprises, familles nombreuses, seniors de + de 65 ans, abonnés du théâtre)	16,00 €
Tarif jeune et solidaire (avec justificatif pour étudiants, détenteurs du Pass'Région, moins de 18 ans, chômeurs, bénéficiaires du RSA, personnes en situation de handicap, intermittents)	10,50 €
Tarif exceptionnel (opérations promotionnelles ponctuelles)	7,00 €
Tarif unique conférence, bal, cinéma, lecture, atelier	5,00 €
Tarif spécial découverte compagnies associées / Tarif spécial hors les murs	10,50 €
Chèque Cadeau (valable sur tous les spectacles de la saison)	10,00 €

Le bénéficiaire peut utiliser plusieurs chèques cadeaux pour le règlement d'un même produit. Complément possible par tout moyen de paiement accepté au Théâtre.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214200057-20200717-53-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/07/2020

Affichage : 22/07/2020

Pour l'autorité compétente par délégation



DELIBERATION

53 (7.2)

Tarifs famille - la place			
Spectacles	« Très jeune public »	« Jeune public »	« Famille »
Enfant - 12 ans	6 €	8 €	8 €
Adultes		13 €	13 € (accompagnateurs d'enfants - de 12 ans)

TARIFS DANS LE CADRE D'UN PARTENARIAT AVEC LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES	LA PLACE
<u>Ecoles maternelles et primaires</u>	
Etablissements scolaires d'Andrézieux-Bouthéon	4 €
Etablissements scolaires hors commune	5 €
<u>Enseignement secondaire</u>	
Collèges	5 €
Lycées	7 €
<u>Centre de loisirs, centre sociaux, MJC</u>	5 €

CARTE SPECTATEUR	
La Carte Spectateur donne accès gratuitement aux conférences, bals, cinémas, lectures, ateliers (initialement tarif unique à 5 €) et permet d'acheter des billets de spectacle à un prix préférentiel.	
<u>Carte spectateur Tarif plein</u> - choix libre	
Carte spectateur tarif plein	15 €
Puis toutes les places au tarif de	12 €
<u>Carte spectateur Tarif réduit</u> - choix libre	
Carte spectateur tarif réduit	15 €
Puis toutes les places au tarif de	10 €
<u>Carte spectateur Jeune & solidaire</u> - choix libre	
Carte spectateur tarif jeune & solidaire	6 €
Puis toutes les places au tarif de	8 €

II - Ateliers théâtre

TARIFS DES ATELIERS THÉÂTRE

Pour une année, le mercredi, de septembre à juin

Enfants de 7 à 8 ans révolus	<i>(séance de 1 h / semaine)</i>	120 €
Enfants de 9 à 11 ans révolus	<i>(séance de 1 h 30 / semaine)</i>	160 €
Adolescents de 12 à 15 ans révolus	<i>(séance de 2 h 00 / semaine)</i>	200 €

Pratique artistique Enfants et adolescents à partir de 9 ans

Stage pour les enfants de 9 à 11 ans révolus (durée 10 heures)	40 €
Stage pour les adolescents de 12 à 15 ans révolus (durée 15 heures)	60 €

Pratique artistique Adultes à partir de 16 ans

Stage d'un jour	40 €
Stage découverte de deux jours	60 €
Stage de deux jours	80 €

Pratique artistique Adultes à partir de 16 ans > Avec CARTE SPECTATEUR

Stage d'un jour	30 €
Stage découverte de deux jours	50 €
Stage de deux jours	70 €

Pratique artistique : Interventions artistiques, en fonction de la prestation

Tarif horaire plein	70 €
Tarif horaire réduit	65 €
Tarif horaire partenaire	60 €

Module découverte - tarif horaire prix unique	10 €
--	-------------

DELIBERATION

53 (7.2)

III - Consommations

TARIFS DES CONSOMMATIONS VENDUES AU BAR DU THÉÂTRE

Boissons

Bouteille d'eau 50 cl, sirop	1,00 €
Jus de fruit artisanal (25 cl)	2,50 €
Soda, canettes, petites bouteilles	2,00 €
Bière bouteilles (33 cl)	3,00 €
Vin (rouge/blanc/rosé) au verre	2,50 €
Alcool apéritif (anisé,...)	3,50 €
Alcool fort (whisky, cognac ...)	4,00 €
Champagne à la coupe	5,50 €
Café, thé, infusion, chocolat	1,00 €
Consigne gobelet plastique personnalisé	1,00 €

Alimentation

Tartelettes, madeleines, petits gâteaux	0,50 €
Viennoiseries, part de cake, confiserie	1,00 €
Part de pizza, quiche ...	2,00 €
Dessert simple artisanal (muffin, part de tarte....)	3,00 €
Assiette de produits salés élaborés	7,00 €
Repas complet enfant (jusqu'à 12 ans)	8,00 €
Repas complet adulte	11,00 €

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré par 27 voix pour et 2 abstentions (Mme CHAVANCE et M. JACOB) :

- **APPROUVE** les tarifs du Théâtre du Parc tels que détaillés ci-dessus.

Fait à Andrézieux-Bouthéon, le 17 juillet 2020

Le Maire,
François DRIOL

